**CAHIER DES CHARGES**

1. **Informations générales**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de la mission | **Evaluation des différents maillons de la filière de production de plants (de la semence à la fourniture de plants) et élaboration d’un plan d’action opérationnel en la matière conformément aux objectifs de la stratégie «Forêts du Maroc 2020-2030»,** |
| Bénéficiaire(s) | **Agence Nationale des Eaux et Forêts** |
| Pays | **Maroc** |
| Durée totale des jours prévus | **50 jours** |

1. **Contexte et justification du besoin**

Dans le cadre de la stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », l’ANEF a mis en place une nouvelle vision pour la conservation, la valorisation et le développement des espaces forestiers à l’horizon 2030, à travers l’adoption d’un modèle de gestion inclusif, durable et créateur de richesse, qui place les populations usagères des zones forestières au cœur de la gestion des forêts.

Cette stratégie repose sur quatre grands axes d’intervention :

**Axe 1 : Réinventer et structurer l'approche participative**

**Axe 2 : Différencier et développer les espaces selon leur vocation**

**Axe 3 : Investir et moderniser le cœur de métier**

**Axe 4 : Refonder l’institution**

L’AFD assiste l’ANEF par son programme d’appui budgétaire « Ghabati, Hayati », à la mise en œuvre de la stratégie Forêt du Maroc 2020-2030, dont l’objectif global est d’accompagner la gestion durable des forêts et parcs nationaux du Maroc, contribuant à une transition bas carbone, résiliente et inclusive, protectrice de la diversité biologique.

**La mission**

Dans le cadre de la modernisation du cœur de métier, prônée au niveau de l’axe n°3 de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », et l’adoption d’un nouveau système de production des plants forestiers (contrat de fourniture de plants forestiers) pour la satisfaction des besoins en plants des programmes de reforestations, l’ANEF envisage de mener un diagnostic approfondi des stations régionales de semences et des pépinières forestières pour évaluer les différents maillons de production de plants (de la semence à la fourniture de plants) et élaborer un plan d’action opérationnel pour atteindre les objectifs stratégiques dans ce domaine.

L’assistance technique, dont l’exécution est confiée à Expertise France, accompagne l’ANEF dans la mise en œuvre des activités du programme. Dans ce cadre, elle recrute un expert sénior international spécialiste en production de semences et de plants forestiers pour réaliser les missions précitées afin de répondre aux besoins en compétences nécessaires pour la professionnalisation des pépinières et des stations régionales de semences.

1. **Objectifs et résultats attendus**

Le présent diagnostic approfondi a pour objet l’élaboration d’un plan d’action pour : **1)** l’amélioration du système de gestion des semences (depuis la récolte, traitement, conditionnement, étiquetage, contrôle de la qualité et stockage, distribution, …) ; **2)** l’amélioration de production des plants forestiers de haute qualité en pépinière (substrat, conteneurs, pratiques culturales, irrigation, fertilisation, moyens de lutte, normes et qualité des plants, manutention et transport, etc.) ; **3)** la création d’une banque de conservation des semences représentatives de la diversité génétique des ressources forestières au Maroc ; **(4)** l’aménagement d’une pépinière moderne et ce à travers l’organisation de plusieurs visites des pépinières forestières et des Stations Régionales de Semences à l’échelle du Maroc, de différentes rencontres (gestionnaires, pépiniéristes, responsables de production de plants et de traitement des semences, etc.), et d’activités d’accompagnement, de transfert de connaissances et d’expertise sous forme d’ateliers/sessions de formation pour sensibiliser les acteurs et les partenaires ressources en matière de modernisation des secteurs de production de semences et de plants forestiers.

1. **Description des missions**

Le consultant concerné travaillera en étroite collaboration avec les services de l’Agence National des Eaux et Forêts (ANEF), les organisations professionnelles sectorielles ressources, Expertise France et aura pour tâches de :

1. **Présentation et validation de l’offre technique détaillée**

Après l’envoi de l’offre technique par le prestataire et en présence d’une commission technique de suivi (CTS), composée des représentants de l’ANEF et d’Expertise France, une première réunion sera tenue avec le prestataire afin de présenter l’offre technique détaillée qui doit comporter, entre autres, les éléments suivants :

* Méthodologie : approches et outils pour la mise en œuvre des missions du présent cahier de charges ;
* Planning/chronogramme ;
* Organisation des missions

Sur la base des remarques et observations formulées par le CTS, le prestataire apportera les modifications nécessaires et produira l’offre technique détaillée finale.

Au terme de cette phase, l’ANEF transmettra au prestataire toute la documentation relative à l’objet de cette consultation.

1. **Diagnostics et analyses critiques sur la gestion des semences et la production des plants forestiers au Maroc**

Le consultant mènera des diagnostics et des analyses critiques sur **(a)** la gestion des semences (élaboration d’un questionnaire pour déterminer l’état actuel des Stations Régionales de Semences (SRS) et de leur mode de fonctionnement, visites des SRS ; et **(b)** l’itinéraire technique de la production des plants forestiers au Maroc (élaboration d’un questionnaire pour avoir un aperçu sur l’état actuel des pépinières forestières marocaines, visites des pépinières, analyses des pratiques culturales et des modalités de gestion et de suivi des productions de plants en pépinières forestières, qualité des plants,…), afin de dégager les voies d’amélioration en termes de méthodes et techniques adéquates à suivre pour atteindre les objectifs explicités au niveau de la stratégie de l’ANEF en la matière. Ces voies d’amélioration doivent être adaptées aux pratiques marocaines tout en s’inspirant de la réussite des projets de modernisation (semences et production de plants) réalisés en Afrique (Afrique du Nord, Ghana, etc.) et en Amérique Latine (Nicaragua, etc.) et également des innovations technologiques pratiquées à l’échelle internationale (pays Scandinaves, France, etc.) ;

Les visites terrain des Stations Régionales de Semences et de plusieurs pépinières forestières situées dans différents étages bioclimatiques et dans différentes provinces à l’échelle du Maroc seront organisées. Ces visites se dérouleront comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **Province** | **Pépinières et Stations Régionales de Semences à visiter** |
| Taroudant | Ait Hammadi (arganier, caroubier, Acacia, pin,…..) |
| Tiznit | Youssef Ben Tacheffine (arganier, …..) |
| Marrakech | Palmeraie, Amezmiz (cèdre, pin maritime, Cyprès de l’Atlas, eucalyptus ……)  SRS de Marrakech |
| Essaouira | Ounagha (Arganier, thuya, eucalyptus,…) |
| Settat | Mechraa Ben Abou (Thuya, pin, eucalyptus,…) |
| Rabat/Salé | Sidi Amira (caroubier, Acacia, casuarina,….)  SRS de Rabat |
| Kénitra | Fouarrate (thuya, caroubier, …) et Dar Salem (pins, eucalyptus, acacia,…) |
| Khémisset | Chatba (pins, eucalyptus, acacia,…) |
| Tétouan | Torreta (Thuya, pin maritime, pin d’Alep, acacia, eucalyptus, …) |
| Chafchaouen | Ain rami  SRS de Chafchaouen |
| Ifrane | Azrou (cèdre, cyprès, chêne vert, pin, thuya, …)  SRS d’Azrou |
| Taza | Bouhlou (pin, ) et Bab Azhar (cèdre, cyprès, pin, thuya, …) |
| Oujda | El Hamri (thuya, caroubier, acacia, pin, schinus mole, …) |
| Jerada | Centre de Beni Mather (Semences d’espèces pastorales) |

1. **Organisation des différentes activités (accompagnement, transfert d’expertise, rencontres, ateliers/sessions de formation)**

Le consultant organisera différentes activités (accompagnement, transfert d’expertise, rencontres, ateliers/sessions de formation) pour sensibiliser les acteurs et les partenaires ressources en matière de modernisation des secteurs de production de semences et de plants forestiers en lien avec les changements, les améliorations, les pratiques culturales et les innovations technologiques à intégrer dans les filières de gestion des semences et de production de plants forestiers.

Ces différentes activités seront organisées et animées par le consultant en étroite collaboration avec les gestionnaires et les ingénieurs de l’ANEF et Expertise France. Les principales activités seront comme suit :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Principales activités** | **Public cible** | **Durée** |
| Activité 1 | Rencontre avec l’équipe de l’ANEF (personnel porteurs des dossiers des filières semences et production de plants) | 01 jour |
| Activité 2 | Personnes ressources de l’ANEF (synthèse 1ère évaluation/ diagnostic et validation) | 01 jour |
| Activité 3 | Responsables de l’ANEF : Échanges et discussion sur les contraintes et les stratégies de modernisation | 01 jour |
| Activité 4 : | Profession (pépiniéristes) | 01 jour |
| Activité 5 | Présentation et validation des rapports de diagnostic et du plan d’action | 01 jour |
| Formation : Organisation d’un Atelier | Présentation des résultats des diagnostics auprès des partenaires sous forme d’un atelier (différents sujets, différents intervenants et partenaires des secteurs de semences et production de plants : Equipes DRRCE et stations Régionales de semences, pépiniéristes, etc.) | 02 jours |

1. **Elaboration d’un plan d’action opérationnel (feuille de route)**

Le consultant élaborera un plan d’action opérationnel (feuille de route détaillée) adapté aux spécificités de la filière de production de semences et de plants au Maroc pour l’amélioration du système actuel de gestion des semences par les stations régionales de semences, l’aménagement d’une pépinière moderne, la création d’une banque de conservation des semences ; l’amélioration des itinéraires techniques de production des plants forestiers dans les pépinières forestières marocaines. Ce plan d’action mettra également l’accent sur les besoins en matière de sessions de formation et d’accompagnement à caractère opérationnel dédiées aux pépinières et aux stations régionales de semences ;

1. **Livrables**

Les livrables suivants seront obligatoirement fournis :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Livrables** | | **Date de livraison** | **Observations** |
| **1** | **i)** Une offre technique détaillée incluant le programme prévisionnel, chronogramme de travail ; et ii**)** élaboration des questionnaires détaillés spécifiques aux pépinières et SRS | 1er mois | Ce document devra être approuvé par l’ANEF et EF (dans un délai de 15 jours). |
| ***Rapport Diagnostic : Stations Régionales de Semences (SRS) et gestion des semences*** | | | |
| **2 a** | Compte rendu et rapport des diagnostics concernant les analyses critiques et des recommandations/voies d’amélioration concernant les Stations Régionales des Semences (SRS) et gestion des semences. Ces recommandations adaptées aux réalités marocaines doivent être élaborées à partir des observations réelles (visites, questionnaire, échanges, etc.) | 2ème Mois | Ce document devra être approuvé par l’ANEF et EF (dans un délai de 15 jours). |
|  | | | | |
| ***Rapport Diagnostic : Pépinières forestières et production de plants*** | | | | |
| **2 b** | * Compte rendu et rapport des diagnostics concernant les analyses critiques et des recommandations/voies d’amélioration concernant la filière des pépinières et la production de plants. Ces recommandations adaptées aux réalités marocaines doivent être élaborées à partir des observations réelles (visites, questionnaire, échanges, etc.). | 2ème Mois | Ce document devra être approuvé par l’ANEF et EF (dans un délai de 15 jours). |
| **3** | ***Ateliers/ sessions de formation*** | | | |
|  | * Organisation des ateliers/ sessions de formation dédiées aux stations régionales de semences, les pépinières forestières du Maroc, les gestionnaires et les différents acteurs impliqués dans le domaine | 3ème Mois |  |
| **4** | ***Plan d’action*** | | | |
|  | Plan d’action opérationnel pour améliorer le système actuel de gestion des semences par les SRS, de production des plants forestiers, le projet d’aménagement de la pépinière moderne et la création d’une banque de conservation des semences forestières au Maroc. | 4ème Mois |  |

Tous les documents doivent être préparés en français en version Word ; les tableaux et figures en version Excel. Les documents doivent être présentés en version numérique.

1. **Coordination avec l’ANEF et l’AT**

Une coordination étroite avec les équipes de l’ANEF et l’AT devra impérativement être mise en place tout au long de la réalisation de cette mission. En outre, des échanges réguliers avec l’Assistance Technique du programme seront à prévoir sur l’état d’avancement de la mission et éventuellement les difficultés rencontrées.

1. **Durée**

* Période de mise en œuvre : une période de 4 mois ;

1. **Budget**

Le montant maximal de la prestation est fixé à 39 900 EUR.

1. **Expertise et profil demandés**

* Nombre d’experts : 1 ;
* Consultant sénior de calibre international expérimenté dans la filière reboisement (de la semence à la production des plants)

**Qualifications et compétences**

1. Détention d’un doctorat en sciences forestières avec une spécialité dans le domaine de la filière de production de plants forestiers ; et
2. Une formation universitaire de haut niveau (au minimum bac+5 ou bac+6) en agronomie/ foresterie/biologie forestière.

**Expérience professionnelle générale (exigée)**

* Avoir 25 ans au minimum d’exercice en tant que Chercheur émérite, Professeur de l’enseignement supérieur, et expert sénior de calibre international en production de semences, de plants forestiers, d’écophysiologie forestière, de biotechnologie forestière, de génétique forestière, de plantations forestières et des stress environnementaux ;
* Expertise d’au moins 20 ans en recherche-développement dans les domaines de production de plants forestiers, de modernisation des pépinières forestières dans le contexte des pays de l’Afrique du Nord confirmé par au moins un projet restructurant, des publications scientifiques dans des revues de calibre international et des publications techniques à caractère opérationnel ;
* Expertise d’au moins 20 ans en formation et transfert de connaissances, d’expertises et de savoir-faire auprès des praticiens dans les domaines de la filière de reboisement (de la semence à la plantation) ;
* Avoir une connaissance approfondie des écosystèmes forestiers naturels ainsi que des plantations forestières au Maroc.

**Expérience professionnelle spécifique (souhaitée)**

* Bonnes connaissances des aspects théoriques et opérationnelles en lien avec les pratiques culturales, l’écophysiologie, la croissance des plants des essences méditerranéennes en pépinière forestière et leur performance en plantation tout en tenant compte des stress environnementaux ;
* La pratique de la langue arabe et ou amazigh serait un plus pour faciliter les interactions avec les différents intervenants (ouvriers, etc.) lors des enquêtes et le remplissage des questionnaires dédiés aux semences et la production de plants forestiers.